

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Diplôme : **DU Soin Relationnel en Santé Mentale**

RESPONSABLE(S) : **Florent Poupart et Laurent Branchard**

SESSION 1

Contrôle continu (pas de contrôle terminal)

Épreuve		Durée	Coeff.	Report
UE	Epreuve			
UE 101	Approfondissement des connaissances en psychopathologie clinique	30mn	1	
UE 102	Compétences cliniques pour le soin relationnel	30mn	1	
UE 103	Principes de médiation thérapeutique	30mn	1	
UE 104	Famille, culture, institution	30mn	1	
UE 105	Séminaire	20 min		

SESSION 2 (PAS DE SESSION 2)

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
UE	Epreuve		
1			
2			
3			
4			
5			

Informations complémentaires

Soutenance et examen écrit possibles en distanciel selon évolutions sanitaires et directives ministérielles, nationales, régionales et locales.

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

Si l'étudiant présent à l'examen n'a pas validé une UE et si celle-ci n'est pas compensée, l'étudiant est en droit de bénéficier à sa demande d'une épreuve de substitution dont la date sera fixée par le responsable pédagogique de l'UE.

En cas d'absence justifiée à un examen (voir liste des absences justifiables dans le contrat de formation), une épreuve de remplacement peut être demandée par l'étudiant au responsable pédagogique de l'UE dans le cadre des dispositifs prévus par l'université.